

1 jour



Publics concernés

- Représentants du personnel

Pré-requis

- Etre élu représentant du personnel

Objectifs

- Comprendre les rôles et les missions des délégués du personnel
- Connaître le cadre législatif de la fonction du délégué du personnel
- Acquérir les outils de travail

Méthodes pédagogiques

- Alternance d'apports théoriques et de séquences jouées et débriefées. Des exercices individuels et collectifs sur les concepts théoriques.

Supports pédagogiques

- Pendant la formation, chaque participant utilise un support qui reprend les concepts et différents points traités et des exercices d'application et d'entraînement.

Contact

- Pour toute question concernant cette formation, contactez nos conseiller(e)s formations :
Par téléphone : 01 47 39 02 02
Par mail : info@agiliterh.fr

Rôle et missions des Délégués du Personnel

Etre élu délégué du personnel consiste à apprendre **une nouvelle activité à part entière**. Exercer les fonctions de représentant du personnel demande une **connaissance du droit du travail, des conventions et accords collectifs, des normes d'hygiène et de sécurité...** Le but de ce stage est de **vous aider à vous approprier votre nouvelle mission** : connaître votre rôle, le fonctionnement de toutes les institutions sociales de l'entreprise, faire le lien entre l'employeur et les salariés.

Contenu

Connaître le statut des délégués du personnel

- Définir le statut de délégué du personnel
- Connaître le cadre législatif
- Les moyens des délégués du personnel

Comprendre les missions des délégués du personnel

- Etablir la différence entre les fonctions des délégués du personnel, du CE, du CHSCT et des délégués syndicaux
- Etre l'interface entre les salariés et la direction
- Développer le dialogue social au sein de l'entreprise

Les actions communes des délégués du personnel

- Appliquer le Code du Travail et/ou la convention collective et les accords d'entreprise (s'il y en a)
- Savoir présenter les réclamations collectives et individuelles des salariés
- Rappeler le rôle et les missions de l'inspection du travail

Actions spécifiques des délégués du personnel

- Comprendre le rôle de délégué du personnel lors d'un licenciement économique
- Le cas échéant, défendre les droits, la santé physique et mentale et les libertés individuelles des salariés de l'entreprise
- Assister les salariés dans leurs réclamations personnelles auprès des employeurs
- Conclusion et clôture du stage

La boîte à outils des délégués du personnel

- Recueillir les informations auprès des salariés
- Savoir préparer et animer les réunions (obligatoires et facultatives)
- Savoir négocier et établir une relation gagnant – gagnant avec employeur
- Informer les salariés selon les règles en vigueur